Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



Depuis la rentrée 2014, Château-Thierry a instauré la semaine de 4 jours et demi avec la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires. Elles rythment les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30 pour les enfants d'écoles maternelles et élémentaires depuis maintenant plus de 3 ans. Ces activités gratuites sont complémentaires aux enseignements dispensés en temps scolaire. Tennis, mosaïque, capoeira ou encore ateliers de musique en lien avec les professeurs du conservatoire, les NAP poursuivent un objectif de découverte, d'apprentissage et d'initiation.

Suite au "Décret Blanquer" du 27 juin 2017 permettant le retour à la semaine de 4 jours, 43 % des communes à l'échelle nationale sont revenues à la semaine de 4 jours lors de la rentrée 2017/2018.

Afin d'engager une réflexion collective, la municipalité met en œuvre une démarche de concertation avec les acteurs de l'éducation, enseignants et représentants des parents d'élèves, sur le devenir des NAP dans les écoles de la ville. Des activités dont l'avenir dépend également des décisions des communes alentours mais aussi et surtout du maintien du financement de l'état au travers du Fonds de soutien des activités périscolaires de l'Etat. Une première réunion du comité de concertation s'est déroulée mardi 23 janvier, afin de présenter cette démarche et le calendrier mis en œuvre.

En effet, les parents d'élèves et enseignants seront très prochainement consultés via un questionnaire, diffusé tout au long du mois de février, dans l'optique d'une restitution fin mars 2018.

Repères :

Composition du comité de concertation

- M. le Maire de Château-Thierry
- Mme THOLON, maire-adjointe déléguée à l'éducation et à la jeunesse
- Mme DOUAY, maire-adjointe déléguée à la politique familiale
- M. DUCLOUX, maire-adjoint délégué au personnel
- M. l'Inspecteur de l'Education nationale
- Les directeurs et directrices d'écoles
- La directrice du service municipal Education-Jeunesse
- Le coordinateur des NAP et les coordinateurs adjoints
- Les représentants des parents d'élèves

Date du la 2e réunion du comité de concertation : mardi 6 février

Contact :

Renseignements - Ville de Château-Thierry
Tél. : 03.23.84.86.86

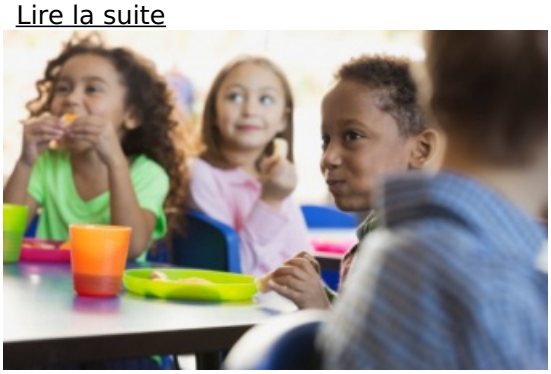
À lire sur le même sujet :



L'Esp@ce Famille

La Ville de Château-Thierry innove et facilite la relation entre l'administration municipale et vous grâce à **l'Espace Famille !**

Lire la suite



La restauration scolaire

L’ambition de la municipalité est d’offrir, dans le cadre de la restauration collective, des menus équilibrés comprenant, lorsque c’est possible, des produits issus des filières biologiques et/ou locales.

Lire la suite

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/rythmes-scolaires-concertation-des-acteurs-de-leducation